

# INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE



2 jours

## CHOISIR, METTRE EN PLACE ET PILOTER LES DISPOSITIFS EN TENANT COMPTE DE LA LOI PACTE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte l'application des nouveaux produits d'épargne retraite introduits par la Loi PACTE du 22 mai 2019

### LÉGISLATION APPLICABLE À L'ÉPARGNE SALARIALE : IMPACTS DES ORDONNANCES MACRON ET DE LA LOI PACTE

- › Participation, intéressement et autres dispositifs
- › Caractère facultatif ou obligatoire des dispositifs, mise en place, négociations, bénéficiaires
- › Construction de l'accord associant les partenaires sociaux et les salariés
- › Baisse du forfait social : comment réduire la charge financière pour l'employeur ? Les leviers d'action
- › Modalités de dépôt et de conclusion des accords
- › Communication et information des salariés sur les dispositifs d'épargne salariale

Quiz de synthèse

### PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE

- › Calcul du seuil de 50 salariés
- › Calcul et répartition de la Réserve Spéciale de Participation (RSP)
- › Indisponibilité, cas de déblocage anticipé, possibilité de déblocage immédiat
- › Abondement par l'employeur

Quiz de synthèse

### L'INTÉRESSEMENT

- › Modification de l'accord d'intéressement : le blocage par défaut ....
- › Définition des unités de travail pertinentes
- › Choix des critères et règles de calcul en adéquation avec les objectifs de l'entreprise
- › Modalités de conclusion ou de ratification de l'accord - Renégociation des accords

Étude de cas : les différents accords d'intéressement

### PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE (PER) : PERECO, PERO / ART 83

- › Quels dispositifs pour quelles finalités ?
- › Les plans d'épargne retraite introduits par la loi Pacte : le PER individuel (PERin), le PER collectif (PERECO) et le PER obligatoire (PERO)
- › Mise en place des différents plans : modalités d'adhésion par défaut
- › Mécanismes d'alimentation : participation et intéressement, versements volontaires, CET...
- › Choix d'un abondement employeur

Quiz de synthèse

### COMPRENDRE LE RÉGIME SOCIAL ET FISCAL DE L'ÉPARGNE SALARIALE

- › Régime social (cotisations sociales, CSG/CRDS) - Régime fiscal et avantages possibles
- › Abaissement du forfait social, cas de suppression de la taxe employeur sur l'abondement (Loi Macron) ...
- › Sécurisation renforcée de l'accord d'intéressement

### LA PASSERELLE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET) VERS LE PER

- › Le CET en tant que passerelle vers un plan d'épargne retraite
- › Quels avantages mutuels pour l'entreprise et le salarié ?

### GESTION FINANCIÈRE DES PLANS D'ÉPARGNE

- › Fonctionnement des Fonds Communs de Placement d'Entreprises (FCPE)
- › Les supports financiers de l'actionnariat salarié
- › Focus sur l'investissement "socialement responsable"
- › Gestion pilotée du PERECO répondant à l'exigence de la loi Macron

Cas pratique

### FOCUS SUR LA SORTIE DU PER EN RENTES

- › Différents types de rentes
- › La rente viagère : taux technique et fiscalité

### OBJECTIFS

- Mettre en place ou réviser les systèmes d'épargne salariale dans son entreprise.
- Intégrer les dernières modifications issues de la loi Pacte.
- Développer l'épargne salariale et l'intégrer dans la négociation des politiques de rémunération.
- Optimiser son coût salarial en bénéficiant des exonérations sociales et fiscales attachées aux dispositifs.
- Connaître les notions de gestion financière associées aux dispositifs.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une vue complète des aspects juridiques et de la gestion de tous les dispositifs d'épargne salariale existants
- La possibilité de travailler sur les documents des participants
- Des modèles d'accords d'épargne salariale

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/personnel, responsables paie, administratifs, comptables et financiers, responsables des avantages sociaux, responsables rémunération, commerciaux en épargne salariale, représentants du personnel

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation  
Évaluation à chaud et à froid

### TARIFS

1 606 € HT - Réf : RET-RDPI  
1 762 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : L'épargne salariale dans l'entreprise (remise de 50 %, soit 155.65 € HT au lieu de 283 € HT)

Validité : 30 juin 2022

### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :  
les 22 et 23 septembre 2022

Paris Montparnasse :  
les 23 et 24 mai 2022  
les 7 et 8 novembre 2022

## Participant(e)

Mme  M. Nom.....  
Prénom.....  
Fonction.....  
E-mail .....  
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)  
Tél. (ligne directe).....  
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :  
.....

## Formation choisie

Titre.....  
Référence.....  
Dates.....  
Lieu.....  
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).  
Merci de préciser votre choix :

Formation + Accès e-ressources pendant un an \*  Formation seule

## Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

## Entreprise / Établissement

Raison sociale.....  
Adresse.....  
Code postal | | | | | Ville.....  
Téléphone..... Fax.....  
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....  
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

## Responsable de l'inscription

Mme  M. Nom..... Prénom.....  
Service/Fonction.....  
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

## Facturation/Règlement

### FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de  Mme  M.  
Nom.....  
Prénom.....  
Service/Fonction.....  
E-mail.....  
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI  NON

Si OUI, numéro : .....  
*GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation*

### FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....  
Numéro de prise en charge.....  
Adresse de votre OPCO.....  
Code postal | | | | | Ville.....

*Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.*

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur [www.gereso.com/cgv/](http://www.gereso.com/cgv/)

**Prise en charge** (si parcours certifiant) :  
 CPF  Entreprise  OPCO